

doc
CA1
EA511
85Q27
EXF

DOCS
CA1 EA511 85Q27 EXF
The Quebec Summit documents = Le
Sommet de Quebec : documents
43257947

.b2343800 (E)
.b2343812 (F)



TO/À • ALL POSTS / TOUTES LES MISSIONS

FROM/DE • Under-Secretary of State for External Affairs, OTTAWA
Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, OTTAWA

REFERENCE •
RÉFÉRENCE

SUBJECT •
SUJET THE QUEBEC SUMMIT - DOCUMENTS
LE SOMMET DE QUEBEC - DOCUMENTS

Security/Sécurité	UNCLASSIFIED / SANS COTE
Accession/Référence	
File/Dossier	
Date	March 20, 1985 le 20 mars 1985
Number/Numéro	SCS-M-2443

ENCLOSURES
ANNEXES

DISTRIBUTION

PUBLIC AFFAIRS OFFICER

AGENT DES AFFAIRES PUBLIQUES

Copies of the above document are forwarded to you for public affairs and/or reference purposes.

Veillez trouver ci-joint, à l'intention du service des affaires publiques ou pour référence, plusieurs exemplaires du document sous-rubrique.

[Signature]
Le Sous-secrétaire d'Etat
aux Affaires extérieures,

[Signature]
Under-Secretary of State
for External Affairs.

43-257-947(61) 43-257-948(F1)

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

NOV 27 1990

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE



Le Sommet de Québec
17-18 mars

The Quebec Summit
March 17-18

1985

WELCOMING STATEMENT

**BY THE RIGHT HONOURABLE BRIAN MULRONEY,
PRIME MINISTER OF CANADA,
UPON THE ARRIVAL OF PRESIDENT AND MRS. REAGAN
QUEBEC CITY
MARCH 17, 1985**

MR. PRESIDENT, MRS. REAGAN, DEAR FRIENDS.

I AM PLEASED TO OFFER A DOUBLE WELCOME TO YOU TODAY, ON BEHALF OF BOTH OUR COUNTRY, CANADA AND THIS PROVINCE, QUEBEC.

YOU ARE HERE IN THE HEART OF QUEBEC AND FRENCH CANADA, IN THE OLDEST CANADIAN CITY AND ONE OF THE FIRST TO BE FOUNDED IN NORTH AMERICA.

OUT OF RESPECT FOR OUR HISTORY AND AS A TRIBUTE TO ONE OF THE FOUNDING PEOPLES OF OUR GREAT COUNTRY, IT IS APPROPRIATE THAT YOUR FIRST VISIT DURING YOUR SECOND TERM IN OFFICE SHOULD BE TO THE BIRTHPLACE OF QUEBEC AND OF CANADA.

IT IS HERE THAT A UNIQUE CULTURE, UNLIKE ANY OTHER IN THE WORLD, TOOK ROOT, FLOURISHED AND MATURED.

THE IDENTITY OF THIS CULTURE SPRINGS, ON THE ONE HAND, FROM THE FRENCH CIVILIZATION AND PRESERVATION OF ITS MARVELLOUS LANGUAGE, AND, ON THE OTHER HAND, FROM THE CONTINENT WHERE THE PEOPLE MADE THEIR HOME.

HERE IN QUEBEC, MR. PRESIDENT, ON THIS DAY OF DAYS, I EXTEND THE GREETING OF OUR CELTIC ANCESTORS --- A WARM, 100 THOUSAND WELCOMES TO YOU, NANCY AND YOUR DELEGATION AS YOU ARRIVE IN CANADA.

HERE IN QUEBEC YOU WILL SEE EVIDENCE EVERYWHERE OF THE DISTINCTIVENESS OF CANADA.

I HOPE YOU WILL TAKE AWAY, AS WELL, FIRST HAND IMPRESSIONS OF THE DIVERSITY, DYNAMISM AND CONFIDENCE OF THIS COUNTRY.

WE ARE AN INDEPENDENT NATION WHICH SEES NO CONTRADICTION IN GUARDING OUR SOVEREIGNTY JEALOUSLY WHILE TREATING OUR FRIENDS FAIRLY.

AT OUR MEETINGS, YOU WILL SEE REFLECTED THE LONG HISTORY OF FRIENDSHIP, COMMON VALUES AND MUTUAL INTEREST THAT HAS ALWAYS DRAWN OUR COUNTRIES TOGETHER.

BUT WE MEET, MR. PRESIDENT, NOT SO MUCH TO CELEBRATE THAT RELATIONSHIP AS TO RENEW IT.

AND RENEW IT WE MUST, FOR NEW PROBLEMS, NEW DANGERS AND NEW OPPORTUNITIES FACE OUR TWO COUNTRIES; AS ECONOMIC PARTNERS ON THIS CONTINENT AND AS TRADERS WITH THE WORLD;

AS ALLIES IN THE DEFENSE OF NORTH AMERICA AND OF THE WEST; AS CUSTODIANS OF OUR ENVIRONMENT; AS INHERITORS OF DEMOCRATIC INSTITUTIONS AND OF THE RULE OF LAW.

OUR TWO COUNTRIES APPROACH SOME OF THESE PROBLEMS FROM VERY DIFFERENT PERSPECTIVES.

BUT I BELIEVE OUR PEOPLE EXPECT US TO FIND WAYS OF SOLVING THESE PROBLEMS AND OF ENRICHING LIFE IN OUR DISTINCTIVE NORTH AMERICAN SOCIETIES.

THAT IS THE OPPORTUNITY AFFORDED BY YOUR VISIT: TO SHOW THE WORLD THAT THIS UNIQUE AND REMARKABLE PARTNERSHIP IS CAPABLE OF SUPPORTING THE MOST FORMIDABLE TASKS OF OUR ERA --- SUSTAINED ECONOMIC GROWTH, THOUGHTFUL ENVIRONMENTAL PROTECTION, AND GENUINE MUTUAL SECURITY.

MR. PRESIDENT, IT CAN ONLY BE THE LUCK OF THE IRISH THAT BRINGS US TOGETHER ON THIS AUSPICIOUS DAY, WHICH I USE TO SALUTE YOU AS A TRUE AND VALUED FRIEND OF CANADA AND AS THE LEADER OF A GREAT DEMOCRACY, THE UNITED STATES OF AMERICA.

LET US REKINDLE THE SPIRIT OF JOINT ENDEAVOUR BY OUR TWO COUNTRIES.

IN THAT SPIRIT, I BID YOU A WARM WELCOME AND I INVITE YOU TO SEEK, WITH ME, REAL ACHIEVEMENT FOR BOTH THE UNITED STATES AND CANADA AS A RESULT OF YOUR VISIT AND OUR MEETINGS.

MAY I INVOKE THAT MOST POIGNANT OF IRISH BLESSINGS ARE EXPRESSING THE HOPE THAT THE LORD ALWAYS HOLD YOU AND YOUR PEOPLE "IN THE PALM OF HIS HAND".

MR. PRESIDENT, WELCOME TO QUEBEC CITY, AND WELCOME TO CANADA. YOU ARE HERE AMONG FRIENDS.



Le Sommet The Quebec
de Québec Summit
17-18 mars March 17-18

1985

The Quebec Summit

JOINT STATEMENT ON THE ENVIRONMENT

During their tête-à-tête, the President and the Prime Minister discussed environmental matters at some length. They took note of the 75-year history of environmental cooperation between the two countries as exemplified by the Boundary Waters Treaty, the Great Lakes Water Quality Agreement and the recent Skagit River-Ross Dam Treaty. The President and the Prime Minister expressed their determination to continue to deal with U.S.-Canadian environmental issues in a responsible and cooperative spirit.

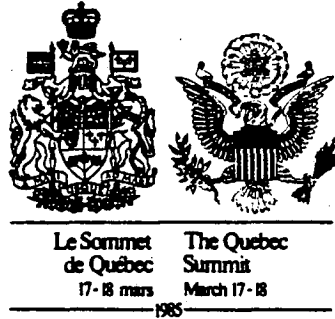
In the spirit of cooperation, and in recognition that the actions of one country are of concern to the other, there was agreement that a high level Special Envoy would be appointed by each government to examine the acid rain issue and report to the President and Prime Minister by their next meeting. The Envoys will:

- (a) pursue consultation on laws and regulations that bear on pollutants thought to be linked to acid rain;
- (b) enhance cooperation in research efforts, including that for clean fuel technology and smelter controls;
- (c) pursue means to increase exchange of relevant scientific information, and
- (d) identify efforts to improve the U.S. and Canadian environment.

The President announced that the U.S. Special Envoy will be Andrew L. Lewis, former Secretary of Transportation.

The Prime Minister announced that his Special Envoy will be William G. Davis, former Premier of Ontario.

EMBARGO:
2:30 PM EST
MARCH 18, 1985



The Quebec Summit

SUMMARY

President Reagan and Prime Minister Mulroney met at Quebec City on March 17 and 18 for three sessions of talks. The principal achievements of the visit were:

- a trade declaration reflecting the strong political commitment of the two leaders to create a more secure, predictable environment for trade. They specifically:
 - committed themselves to halt protectionism on cross-border trade in goods and services;
 - adopted measures to enhance access to each other's markets and launched a program to explore further means to facilitate and increase trade and investment;
 - reaffirmed their commitment to a strong multilateral trading system.
- an agreement to appoint Special Envoys on acid rain, with an agreed mandate, and to report to the President and Prime Minister by their next meeting;
- a declaration on international security reinvigorating the defence partnership between the two countries including the Defence Development and Production Sharing Arrangements, and committing both sides to consult closely on security and arms control issues;
- an agreement on Modernization of North American Air Defence and the North Warning System;

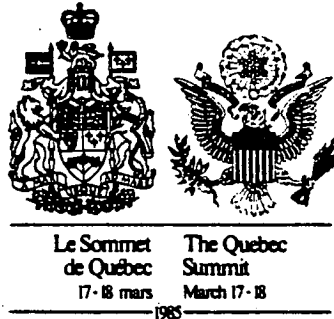
- . an exchange of instruments ratifying the new treaty to restore the west coast salmon fishery;
- . signing of a Legal Assistance Treaty to help fight international criminal activity while respecting each other's sovereignty.

The Prime Minister informed the President that Canada has accepted the U.S. invitation to participate in the space station project.

Other bilateral subjects discussed during the talks included the Canada/U.S. relationship, economic issues, and improved Canadian access to the U.S. defence and space market.

Their discussion also covered the crisis in Africa, human rights, East/West relations including the Prime Minister's trip to Moscow for President Chernenko's funeral, the Geneva talks, the world economic situation, and preparations for the Bonn Summit.

EMBARGO:
2:30 PM EST
MARCH 18, 1985



Le Sommet The Quebec
de Québec Summit
17-18 mars March 17-18

1985

The Quebec Summit

DECLARATION BY THE PRIME MINISTER OF CANADA AND THE PRESIDENT OF THE UNITED STATES OF AMERICA REGARDING TRADE IN GOODS AND SERVICES

We embark today on a joint effort to establish a climate of greater predictability and confidence for Canadians and Americans alike to plan, invest, grow and compete more effectively with one another and in the global market.

We are convinced that an improved and more secure climate for bilateral trade relations will encourage market forces to achieve a more rational and competitive production and distribution of goods and services.

We remain committed to the principles of the multilateral trading system embodied in the General Agreement on Tariffs and Trade as the cornerstone of our respective trade policies. We are determined to exercise the political will to make the open, multilateral trading system work better and to strengthen and extend the disciplines governing international commerce.

We will work jointly to strengthen the effectiveness of GATT rules and establish new disciplines. We call on all nations to join with us in establishing a preparatory committee this summer for a new round of multilateral trade negotiations to ensure that negotiations commence in early 1986.

We believe that the challenge to our two countries is to invigorate our unique economic relationship. We intend to build on our success in resolving a number of disputes and achieve something of lasting significance to provide a model to other nations of the way in which two modern societies can work in harmony.

We have today agreed to give the highest priority to finding mutually-acceptable means to reduce and eliminate existing barriers to trade in order to secure and facilitate trade and investment flows.

As a first step, we commit ourselves to halt protectionism in cross-border trade in goods and services.

We have charged Ambassador Brock, the United States Trade Representative, and the Honourable James Kelleher, Minister for International Trade, to establish immediately a bilateral mechanism to chart all possible ways to reduce and eliminate existing barriers to trade and to report to us within six months.

We have also directed that action be undertaken over the next twelve months to resolve specific impediments to trade in a manner consistent with our international obligations and our legislative requirements. Such action will proceed on the basis of full consultation with the private sector and other levels of government and will concentrate initially on:

- . national treatment, on a contractual, equitable and mutually advantageous basis, with respect to government procurement and funding programs;
- . standardization, reduction or simplification of regulatory requirements which would facilitate trade in goods and services;
- . improvement in the Canada-United States Air Transport Agreement aimed at facilitating transborder travel and commerce by expanding the number of available services and reducing obstacles to the introduction of innovative and competitive new services;
- . strengthening our market approach to Canada-United States energy trade by reducing restrictions, particularly those on petroleum imports and exports, and by maintaining and extending open access to each other's energy markets, including oil, natural gas, electricity and coal;
- . improving access for traders on both sides of the border through reduction in tariff barriers;

- . facilitation of travel for business and commercial purposes;
- . elimination or reduction of tariff and non-tariff barriers to trade in high-technology goods and related services, such as computers, data flow and computer-assisted design and manufacturing technology; and
- . cooperation to protect intellectual property rights from trade in counterfeit goods and other abuses of copyright and patent law.

We urge our respective private sectors to expand their contacts and continue to provide advice on the future of our trading relationship.

We are confident that these undertakings will facilitate trade and investment flows between our two countries and act as catalysts for broader international cooperation.

**RESOLUTION OF IRRITANTS
FACT SHEET**

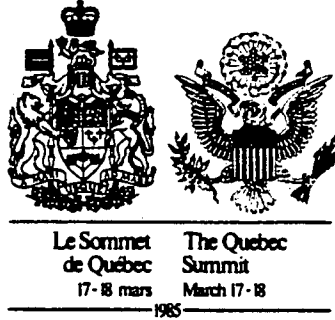
The President and the Prime Minister today indicated that the two governments had resolved a number of irritants which had marred Canada-United States relations and frustrated traders and investors on both sides of the border. These include the following:

- Country-of-Origin Marking Requirements: The President is pursuing the necessary legislative steps to eliminate the trade-restrictive effect of a requirement in the Trade and Tariff Act of 1984 that all imported iron and steel pipes be physically marked in such a manner as to identify clearly the country of origin.
- Tax-Free Treatment of Certain Tourist Literature: The Prime Minister has today indicated that action will be taken to exempt from the federal sales tax tourist literature issued by national or state governments or departments thereof, boards of trade, chambers of commerce, municipal and automobile associations, and similar organizations, whether produced in Canada or imported. This should stimulate tourism in both Canada and the United States.
- Improved Administration of Quotas on Specialty Steel: Canada, at the request of the United States, agreed in 1983 to an orderly marketing arrangement in respect of specialty steel exports to the United States. Canada has complied with this arrangement, but Canadian shippers have experienced delays at the U.S. border as a result of U.S. Customs requirements. The President today indicated that steps will be taken to facilitate the shipment of Canadian specialty steel exported within the terms of the orderly marketing arrangement.
- Settlement of a Number of Outstanding Safeguards Issues: Over the years, Canada and the United States have both imposed temporary quotas, surcharges or extra duties to protect particular industries seriously injured by imports, as they adjust to changed competitive conditions.

The GATT provides that affected countries may withdraw equivalent concessions or request offsetting compensation as an alternative. The President and the Prime Minister announced that the slate will be wiped clean with respect to compensation rights for those actions no longer in effect.

- Easing of Certain U.S. Restrictions on the Imports of Certain Sugar-Containing Products: The President undertook today best efforts to exempt certain sugar-containing products from restrictions imposed under Section 22 of the Agricultural Adjustment Act.
- Copyright: Cable/Satellite Retransmission: The Prime Minister informed the President that it is the Government's intention to meet the challenge of creating an appropriate and balanced copyright environment. To this end, the Minister of Communications has recently referred proposed revisions to Canada's Copyright Act to the Parliamentary Committee on Communications and Culture for consideration. The Prime Minister assured the President that revision of the Act is a priority. The Prime Minister undertook best efforts to accommodate U.S. concerns on the protection of programming retransmitted by cable or satellite when the Government develops legislative proposals.

EMBARGO:
2:30 PM EST
MARCH 18, 1985



The Quebec Summit

DECLARATION BY THE PRIME MINISTER OF CANADA AND THE PRESIDENT OF THE UNITED STATES OF AMERICA REGARDING INTERNATIONAL SECURITY

We are neighbours and allies dedicated to the defence and nourishment of peace and freedom. The security of Canada and the United States are inextricably linked.

We have committed ourselves at Quebec to reinvigorate the defence and security partnership between the two countries. To reinforce deterrence and to reduce the risk posed by threat of nuclear attack, we agreed to strengthen continental defence, with particular reference to our joint participation in the North American Aerospace Defence Command. Accordingly, we concluded an agreement to modernize the North American Air Defence Surveillance and Warning System. We agreed that in implementing this program, as in all of our defence relations, we shall be guided by the principle of mutual respect for the sovereignty of our two countries.

In the spirit of mutual trust and confidence between our countries, we have committed ourselves to consult fully, frankly, and regularly on defence and arms control matters.

To permit systematic consultation and overall review, at the most senior levels, of arrangements bearing on the security of Canada and the United States, we resolved that the responsible ministers of our governments will meet together on a regular basis. We have also agreed to make greater use of the Permanent Joint Board on Defence, established at the historic meeting of Prime Minister Mackenzie King and President Franklin Delano Roosevelt at Ogdensburg forty-five years ago.

To provide for an effective use of resources and to aid both of our countries in bearing our share of the Allied defence burden, we reaffirm the Canada/United States Defence Development and Production Sharing Arrangements and agree to strengthen our North American defence industrial base. Recognizing the importance of access to, and participation of, Canadian firms in the U.S. defence market, we will work to reduce barriers, and to stimulate the flow in defence

goods. We will seek to improve our joint access to information relating to defence procurement; we will explore ways to establish a separate designation for mobilization base suppliers for U.S. and Canadian firms, and we will seek to take greater advantage of flexibility inherent in second source suppliers. We will also undertake to establish a freer exchange between both countries of technical knowledge and skills involved in defence production, in order to facilitate defence economic and trade cooperation and joint participation in major defence programs. In this connection, we agree to strengthen our cooperation to ensure that transfers of strategic technology to our potential adversaries are effectively controlled. We have directed the responsible Ministers to give priority attention to all these issues and to provide a progress report within four months.

The security of Canada and the United States is inseparable from that of the European members of the North Atlantic Alliance. We remain fully dedicated to preserving the security of the Alliance as a whole through the maintenance of adequate military strength, an effective deterrent posture, and a stable balance of forces. We attach great importance to our continuing commitment to station Canadian and United States forces in Europe. We think it is essential to strengthen NATO's conventional capabilities and accordingly reiterate our determination to continue substantial real growth in expenditures for defence.

We share a commitment to deepening the dialogue among the Allies. Our Alliance draws strength from the unique and individual contributions of its sovereign members in the pursuit of our common goal of peace with freedom. The cohesion and political solidarity of the Alliance, maintained through frequent and timely consultations, remain the foundation for the protection of our common interests and values.

Significant, equitable, durable and verifiable arms control measures can play a role in strengthening strategic stability, maintaining our security at a lower level of force and armament, building trust and confidence between East and West, and reducing the risk of war. We have agreed to consider joint research efforts to strengthen our capacity to verify agreements on the control of armaments. We will work to gain agreement on effective measures in the international negotiations in Vienna, Geneva, and Stockholm, and we will strive, with the countries of Europe, to progress towards the aims enshrined in the Helsinki Final Act.

We further agreed that we can have no higher goal than the reduction and eventual elimination of the threat to peace, whether by nuclear or conventional means. Our aim is not to achieve superiority, but to enhance deterrence of armed aggression and bring about significant arms reductions between East and West. We seek a more stable world, with

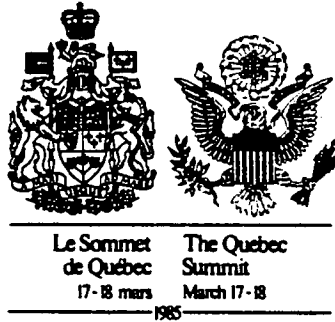
greatly reduced levels of nuclear arms. The prospect of an enhanced ability to deter war based upon an increasing contribution of non-nuclear defences against offensive nuclear arms has prompted the U.S. research effort embodied in the President's strategic defence initiative. We are agreed that this effort is prudent and is in conformity with the ABM Treaty. In this regard, we agree that steps beyond research would, in view of the ABM treaty, be matters for discussion and negotiation.

Dialogue and negotiation between the United States and the Soviet Union at Geneva provide a historic opportunity to set East-West relations on a more secure foundation. We hope that these negotiations will lead to major steps toward the prevention of an arms race in space and to terminating it on earth, limiting and reducing nuclear arms, and, ultimately, eliminating them everywhere.

The security of Canada and the United States is linked increasingly with that of other regions in the world. We will therefore encourage and support the strengthening of multilateral and international mechanisms for the control and peaceful resolution of disputes. We will vigorously oppose the exploitation of regional instability, and promote at the same time, each by our distinctive contributions, the social, economic, and political development essential to the achievement of a stable and enduring peace.

Our one truly strategic aim is human freedom in a world at peace.

EMBARGO:
2:30 PM EST
MARCH 18, 1985



The Quebec Summit

FACT SHEETS

- Canadian Participation in the Manned Space Station
- Memorandum of Understanding and Exchange of Notes on the Modernization of the North American Air Defence System
- Pacific Salmon Treaty
- U.S.-Canada Mutual Legal Assistance Treaty

CANADIAN PARTICIPATION IN THE MANNED SPACE STATION

I. NATURE OF THE MANNED SPACE STATION

- . A modular facility, designed for growth and a wide variety of Western space activity well into the next century.

II. THE PRESIDENT'S INVITATION FOR FOREIGN CONTRIBUTIONS

- . In directing NASA to build the Manned Space Station, the President invited other nations to join the United States in this program. Japan and other countries represented by the European Space Agency have indicated interest.

III. CANADA DECIDES TO PARTICIPATE

- . Canada has a long history of space activity in cooperation with the United States, notably the "CANADARM" for the Space Shuttle.
- . The Prime Minister today announced that Canada will make a major contribution to the Space Station. The President welcomed this participation.
- . Details of the first phase of the cooperative effort will be spelled out in a Memorandum of Understanding to be signed by the responsible U.S. and Canadian agencies.

**MEMORANDUM OF UNDERSTANDING AND EXCHANGE OF NOTES
ON THE MODERNIZATION OF THE NORTH AMERICAN AIR DEFENCE SYSTEM**

I. PURPOSE OF THE AGREEMENT

- . The Memorandum of Understanding and Exchange of Notes provide the basis for a joint U.S.-Canadian effort to modernize NORAD's air defence warning and surveillance system. The agreement also underscores the determination of both countries to cooperate closely in assuring the security of the North American continent.

II. BACKGROUND TO THE AGREEMENT

- . The United States and Canada have cooperated on North American air defence since the 1950's. The joint North American Aerospace Defence Command (NORAD), established in 1957, has been the principal vehicle for this cooperation and has been a major element of our deterrent posture.
- . The Distant Early Warning (DEW) Line, a system of radars in the extreme north of Canada, was constructed in the late 1950's, and, together with the CADIN/PINETREE system, provided early warning against potential bomber attack against the continent. Although these systems remain operational, they have become obsolescent against the increased threat of low-level attacks by bombers and cruise missiles.
- . Discussions concerning an upgrading of the DEW Line and modernization of NORAD's early warning capability started in 1977 and reflected the concerns of both countries. Actual negotiations on the current system commenced in early 1984 and culminated in agreement earlier this month.

III. MAIN PROVISIONS

- . The modernized North American air defence system will include the following elements: a North Warning System comprising 13 Long Range Radar and 39 Short Range Radar stations deployed across northern Alaska, northern Canada, and down the Labrador coast; the communications system required to interface the radars to applicable Region Operations Control Centres and a life cycle support and maintenance capability; over-the-horizon-backscatter radar coverage provided

from sites located within the United States; airborne radar coverage in North America provided by USAF Airborne Warning and Control System aircraft; forward operating locations and dispersed operating bases for AWACS and fighter aircraft at existing airfields in Canada; and communications and other equipment necessary to permit command and control of intercepts.

- . The Agreement provides for Canada to operate and maintain the North Warning System from October 1989.
- . The United States and Canada will share the costs of the North Warning System on a 60/40 basis. As the program proceeds, Canada will be assuming responsibility for overall program management and systems integration of the North Warning project. Design, acquisition, installation and integration of all associated communication in addition to all construction in Canada will be undertaken by Canadians and Canadian industry.
- . The United States will fund the over-the-horizon-backscatter radars, with Canadian personnel costs to be borne by Canada.
- . The United States will bear the costs of operating the AWACS aircraft, with Canada assuming related costs of participating Canadian crew members.
- . Cost-sharing for the forward operating locations and dispersed operating bases and for a possible requirement for coastal radars is to be established by later agreement.

PACIFIC SALMON TREATY

I. PURPOSE OF TREATY

- . This treaty establishes a basis for bilateral cooperation in salmon management, research, and enhancement. It establishes a bilateral commission with coastwide responsibilities for management of "intercepting" salmon fisheries, fisheries of one country that harvest fish which spawn in the waters of the other country.

II. BACKGROUND OF NEGOTIATIONS

- . Pacific salmon is one of the most valued resources of the Northwest, prized by fishermen of both Canada and the United States. Effective salmon management and conservation require international cooperation because salmon stocks often are subject to harvest by fishermen from both countries as they migrate between the ocean and freshwater spawning grounds.
- . For fourteen years, the United States and Canada have sought to develop a coastwide salmon management regime. The absence of such an approach has, in some cases, resulted in overfishing, and has inhibited salmon conservation and enhancement actions in both countries. In recent years, negotiations were spurred by the growing scarcity of many salmon stocks off Alaska, British Columbia, and the U.S. Pacific Northwest.

III MAIN PROVISIONS

- . This treaty supercedes the Fraser River Convention under which the Fraser River sockeye and pink salmon fisheries have been managed since 1937.
- . Annexes to this treaty prescribe specific fishery regimes, establishing allocations, annual catch levels, and broad regulations by time, area, or gear for transboundary rivers, the northern boundary area, chinook salmon, Fraser River pink and sockeye, Southern coho and chum. Such annexes may be promulgated or amended through exchange of diplomatic notes.

U.S.-CANADA MUTUAL LEGAL ASSISTANCE TREATY

I. PURPOSE OF TREATY

- The treaty is intended "to improve the effectiveness of both countries in the investigation, prosecution and suppression of crime through cooperation and mutual legal assistance in law enforcement matters."

II. BACKGROUND OF NEGOTIATIONS

- While law enforcement relations are generally excellent, problems have arisen over U.S. subpoenas served on Canadians.
- Canada and the United States agreed to negotiate a treaty to regularize procedures and provide mutual assistance in criminal matters.

III. MAIN PROVISIONS

- The treaty partner seeking documents known to be located in the other country would be obligated to request assistance under the treaty before pursuing other action.
- If denial of a request or delay might jeopardize successful completion of an investigation, consultations would be held to consider alternatives.
- The specific kinds of assistance which one state would provide the other include: providing documents and records, taking the evidence of persons, executing requests for searches and seizures, transferring persons in custody and other related forms of legal assistance.



Le Sommet The Quebec
de Québec Summit
17-18 mars March 17-18

1985

NOTES FOR A SPEECH BY THE
RIGHT HONOURABLE BRIAN MULRONEY
PRIME MINISTER OF CANADA

AT A LUNCHEON FOR THE
PRESIDENT OF THE UNITED STATES
AND MRS. REAGAN

QUEBEC CITY

MARCH 18, 1985

Check against delivery

MR. PRESIDENT, MRS. REAGAN, DEAR FRIENDS.

IN SHARING NORTH AMERICA BETWEEN OUR TWO COUNTRIES, HISTORY HAS SEALED A PACT OF FRIENDSHIP BETWEEN US. THE LAWS OF NATURE AND ECONOMICS, OUR MUTUAL SECURITY AND THE MORAL HERITAGE OF OUR PEOPLES PREDESTINE US TO DIALOGUE AND SOLIDARITY. THE COMING TOGETHER OF OUR INTERESTS HAS WOVEN BETWEEN US COUNTLESS STRANDS OF ECONOMIC, SCIENTIFIC AND CULTURAL EXCHANGE.

YOUR PRESENCE LOOMS SO LARGE IN OUR NATIONAL LIFE THAT IT SOMETIMES RAISES LEGITIMATE CONCERNS ABOUT THE PRESERVATION OF OUR IDENTITY.

INDEPENDENCE DOES NOT NECESSARILY BENEFIT FROM INTERDEPENDENCE.

CANADA, AS AN INDEPENDENT AND SOVEREIGN COUNTRY, WILL ALWAYS ACT TO PROTECT ITS NATIONAL INTERESTS WHILE AT THE SAME TIME ATTEMPTING TO BRING HARMONY TO RELATIONS WITH OUR ALLIES THROUGHOUT THE WORLD. YOU AND I KNOW, MR. PRESIDENT, THAT THE CONSTANCY AND DEPTH OF A FRIENDSHIP -- WHETHER BETWEEN TWO MEN OR, EVEN MORE, BETWEEN TWO PEOPLES -- IS MEASURED BY ITS ACCOMPLISHMENTS AND BY ITS ABILITY TO OVERCOME THE OBSTACLES THAT IT ENCOUNTERS IN ITS PATH. OUR FRIENDSHIP TOO HAS TO DEAL WITH SUCH OBSTACLES. THE PROBLEMS WE HAVE TO SOLVE CERTAINLY PUT TO THE TEST THE SPECIAL RELATIONSHIP THAT WE HAVE ALWAYS HAD.

ON THE OTHER HAND, OUR FRANKNESS AND GOOD WILL, WHICH ARE THE HALLMARKS OF FRIENDSHIP, WILL BE OF GREAT ASSISTANCE TO US IN DEVELOPING AND IMPLEMENTING APPROPRIATE SOLUTIONS.

MY GOVERNMENT INTENDS TO BUILD ON OUR MUTUAL UNDERSTANDING AND OUR COMMON IDEALS.

WE ARE A COUNTRY WHICH HAS NEVER CEASED TO BE VIGILANT IN THE DEFENCE AND PROMOTION OF DEMOCRATIC RIGHTS, AND WHICH WILL NEVER FAIL ANYONE WHO BASES HIS POLICY ON THE PURSUIT OF PEACE.

YES, PEACE AND RESPECT FOR DEMOCRATIC FREEDOMS: THESE ARE THE FIELDS IN WHICH WE HOPE TO SEE OUR FRIENDSHIP GROW AND FLOURISH.

OUR MEETINGS MARK A NEW ERA IN RELATIONS BETWEEN CANADA AND THE UNITED STATES.

WE REPRESENT TWO SOVEREIGN DEMOCRACIES.

OUR PEOPLE SHARE FRIENDSHIPS, INTERESTS AND ASSOCIATIONS WHICH ARE UNMATCHED BY ANY OTHER TWO NATIONS IN HISTORY.

BUT OUR PEOPLE KNOW THAT THERE ARE OPPORTUNITIES ON THIS CONTINENT THAT CAN BE REALIZED ONLY BY COOPERATION:

THAT THERE ARE PROBLEMS ON THIS CONTINENT FOR WHICH THE ONLY STRATEGY IS A COMMON STRATEGY AND THE ONLY SOLUTION IS A JOINT SOLUTION.

THERE ARE PROBLEMS OF OUR JOINT TENANCY ON THIS CONTINENT; AND OF OUR INTERDEPENDENCE IN A WORLD MORE COMPETITIVE AND MORE DANGEROUS.

OUR PEOPLE EXPECT US TO DEAL WITH THESE PROBLEMS -- TOGETHER. WE ARE EXPECTED TO DELIVER. WE HAVE BEGUN TO DO SO.

OUR PEOPLE KNOW THAT A BIGGER AND BETTER TRADE RELATIONSHIP BETWEEN US, AND IN THE WIDER WORLD, MEANS MORE NEW JOB OPPORTUNITIES ON BOTH SIDES OF THE BORDER.

WE HAVE CONCLUDED A MAJOR TRADE DECLARATION WHICH WILL SEND A STRONG SIGNAL TO ALL WHO SHARE OUR COMMITMENT.

OUR DECLARATION WILL ENRICH WHAT IS ALREADY THE MOST SIGNIFICANT AND EXTENSIVE TRADE RELATIONSHIP BY FAR OF ANY IN THE WORLD.

THIS JOINT DECLARATION IS A STRONG STATEMENT OF INTENT. WE HAVE TODAY, GONE FURTHER. WE HAVE RESOLVED SOME TRADE ISSUES AND SET OUT A PROGRAM FOR SOLVING OTHERS.

WE HAVE ALSO TODAY CONCLUDED AN AGREEMENT ENABLING US TO UPGRADE A KEY ELEMENT IN OUR UNIQUE DEFENCE PARTNERSHIP. THIS IS IMPORTANT AND HELPFUL FOR BOTH COUNTRIES.

IT PROVIDES A STATE-OF-THE-ART WARNING SYSTEM IN NORTH AMERICA TO STRENGTHEN DETERRENCE.

IT ADDS TO OUR MUTUAL SECURITY AND IS BASED ON THE PRINCIPLE OF MUTUAL RESPECT FOR SOVEREIGNTY.

WE WILL ALSO BE SIGNING A LEGAL ASSISTANCE TREATY TO IMPROVE COOPERATION IN CRIMINAL INVESTIGATIONS.

THIS TREATY WILL PROVIDE EFFECTIVE MEANS OF COOPERATION IN THE SUPPRESSION OF INTERNATIONAL NARCOTICS TRAFFICKING AND ORGANIZED CRIME.

THIS AFTERNOON, WE WILL EXCHANGE INSTRUMENTS OF RATIFICATION ON A TREATY ON PACIFIC SALMON.

OUR TWO COUNTRIES HAVE A LONG HISTORY OF FISHING THE COASTS OF NORTH AMERICA. THE DEPENDENCE OF OUR RESPECTIVE FISHING COMMUNITIES ON THE CATCH HAS MADE ANY AGREEMENT NO SMALL ACCOMPLISHMENT.

THE FACT THAT THIS TREATY TOOK OVER FIFTEEN YEARS TO CONCLUDE IS TESTIMONY TO THAT.

WE HAVE AGREED TO DO MORE IN SPACE AND, MOST SIGNIFICANTLY, TO PRESERVE THE SPACE WE SHARE.

OUR AWARENESS OF OUR JOINT RESPONSIBILITIES IN THE AREA OF ENVIRONMENTAL PROTECTION AND THE MEASURES WE HAVE ALREADY TAKEN MAKE ME CERTAIN OF OUR TWO COUNTRIES' ABILITY TO DEVISE AND IMPLEMENT, IN A SPIRIT OF TRUE PARTNERSHIP, SOLUTIONS TO THE PROBLEMS OF ACID RAIN AND TOXIC WASTE.

MR. PRESIDENT, THE TALKS BETWEEN THE UNITED STATES AND THE SOVIET UNION WHICH OPENED IN GENEVA A FEW DAYS AGO ADDRESS THE MOST AWESOME CHALLENGE OF OUR TIME.

THERE IS NO ISSUE OF GREATER IMPORTANCE TO THE PEOPLE OF CANADA.

WE KNOW THAT OUR ROLE IN THE WORLD IS NOT THAT OF A SUPERPOWER.

BUT CANADA IS A VETERAN OF THE TWO WORLD WARS AND OF KOREA. WE HAVE ACQUIRED OUR NATIONAL SOVEREIGNTY HONORABLY, IN IMPORANT MEASURE THROUGH THE ENORMOUS SACRIFICE OF GENERATIONS OF CANADIANS WHO WITH GENUINE COURAGE -- AND IN MANY CASES, WITH THEIR VERY LIVES -- SPOKE FOR OUR UNSHAKABLE COMMITMENT TO FREEDOM, OUR UNQUENCHABLE BELIEF IN DEMOCRACY.

HAVING THUS ACQUIRED OUR INDEPENDENCE, WE SHALL SURRENDER NO PART OF IT AT ANY TIME OR IN ANY CIRCUMSTANCE.

WE HAVE BEEN A MEMBER OF ALMOST EVERY PEACEKEEPING EXPEDITION IN THE HISTORY OF THE UNITED NATIONS. WE ARE VIGOROUS MEMBERS OF THE NATO ALLIANCE AND THE NORAD PARTNERSHIP.

WE HAVE SPECIAL ASSOCIATIONS OF LANGUAGE AND CULTURE; OF TRADE AND AID AND DEVELOPMENT, IN THIS HEMISPHERE AND IN ALL PARTS OF THE GLOBE.

WE ARE TAKING PART IN ALL THE MULTILATERAL FORUMS ON SECURITY, COOPERATION AND ARMS CONTROL.

WE HAVE PAID OUR DUES -- IN FULL -- AND WE HAVE AS MUCH AT STAKE AS ANY OTHER NATION IN THOSE ISSUES WHICH ARE, QUITE LITERALLY, MATTERS OF LIFE AND DEATH FOR US AND FOR ALL PEOPLES.

CANADIANS WOULD NOT HAVE US SPECTATORS ON THIS VITAL ISSUE OF OUR TIME.

AS I INDICATED TO MR. GORBACHOV IN MOSCOW LAST THURSDAY AND TO YOU, MR. PRESIDENT, TODAY, CANADIANS EXPECT THEIR GOVERNMENT TO USE ALL OPPORTUNITIES TO HELP BRING THE WORLD DOWN FROM THE NUCLEAR MOUNTAIN, AND AWAY FROM PERILOUS CONFRONTATION AND TOWARDS A DURABLE PEACE. WE SHALL DO SO, CONSTANTLY AND UNREMITTINGLY.

WE SHALL FOLLOW THIS POLICY, WHEREVER IT LEADS, KNOWING THAT EVERY ADVANCE ALONG THIS ROAD IS WORTHY OF THE GREATEST EFFORT.

I APPRECIATE THE REGULAR CONSULTATIONS THAT WE HAVE ESTABLISHED AND THE IMPORTANT EXCHANGE WE HAVE HAD ON THIS ISSUE DURING YOUR VISIT.

WE ENCOURAGE AND SUPPORT YOU AND YOUR DELEGATES, AND THOSE OF THE SOVIET UNION, IN THE SEARCH FOR PEACE. YOU CARRY OUR HOPES AND PRAYERS IN THIS ENDEAVOUR.

MR. PRESIDENT, CANADA AND THE UNITED STATES ARE DIFFERENT. NOWHERE PERHAPS IS THIS MORE STRIKING TO AN AMERICAN THAN HERE IN QUEBEC CITY, THE HEART OF THE FRENCH SPEAKING WORLD IN NORTH AMERICA.

WE HAVE MANY DIVERGENCES OF VIEWS, MANY CONFLICTING INTERESTS. BUT WHAT IS IMPORTANT IS THAT WE SHARE THE SAME BEDROCK OF COMMON VALUES -- FREEDOM, LIBERTY AND DEMOCRACY. THESE WE CHERISH FOR OURSELVES AND FOR ALL MANKIND.

MR. PRESIDENT, YOU PERSONIFY THE SUCCESS AND ACCOMPLISHMENT OF TODAY'S AMERICA. WITH AN EASY GRACE, CLEAR COURAGE AND WARM GOOD HUMOR, YOU HAVE REIGNITED CONFIDENCE, AND PRIDE IN YOUR GREAT NATION. THAT IS GOOD FOR AMERICA AND GOOD FOR HER FRIENDS AND ALLIES AROUND THE WORLD.

YOU HAVE EMPHASIZED THAT GOVERNMENTS DRAW STRENGTH FROM THE SPIRITUAL VALUES AND DIGNITY OF THEIR PEOPLE.

SUCH A NATION IS A WORTHY LEADER OF THE FREE WORLD. SUCH A NATION IS A GOOD NEIGHBOUR, A VALUED FRIEND, A TRUSTED ALLY.

TOGETHER, WE HAVE AN OPPORTUNITY TO SET A COMPELLING AND ELOQUENT EXAMPLE TO THE WORLD OF FRIENDSHIP, HARMONY AND PEACE.

IN THAT SPIRIT, I ASK OUR COLLEAGUES AND FRIENDS HERE TODAY TO DRINK TO YOUR CONTINUED GOOD HEALTH, TO THAT OF YOUR WONDERFUL WIFE, AND TO THE SUCCESS OF YOUR SECOND TERM.

MAY IT BE ALL THAT YOU HOPE AND PRAY AND RESOLVE IT TO BE, FOR YOUR COUNTRYMEN AND FOR ALL GOD'S CHILDREN.



Le Sommet
de Québec
17-18 mars

The Quebec
Summit
March 17-18

1985

**NOTES FOR A SPEECH BY THE RIGHT HONOURABLE BRIAN MULRONEY,
PRIME MINISTER OF CANADA, UPON THE DEPARTURE OF
THE PRESIDENT OF THE UNITED STATES AND MRS. REAGAN
QUEBEC CITY, MARCH 18, 1985**

Check against delivery

AS YOUR ALL TOO BRIEF STAY COMES TO AN END, I WOULD LIKE TO TAKE THIS OPPORTUNITY, MR. PRESIDENT, TO EXPRESS MY PLEASURE AND PRIDE AT HAVING BEEN ABLE TO RECEIVE YOU HERE ON BEHALF OF ALL CANADIANS.

OUR COUNTRIES WERE ALREADY FRIENDS. THEY WILL BE EVEN CLOSER FRIENDS AFTER THE EXCHANGES OF THE LAST FEW DAYS, WHICH HAVE STRENGTHENED THE TIES THAT UNITE THEM.

THE TIME HAS COME TO SAY AU REVOIR.

THE PEOPLE OF CANADA, AND IN PARTICULAR THE PEOPLE OF QUEBEC, ARE PLEASED AND PROUD TO HAVE HAD YOU AND NANCY AMONG US DURING THESE PAST TWO DAYS. YOUR PRESENCE HAS ADDED SOME CALIFORNIA SUNSHINE TO OUR TRADITIONAL WINTER FESTIVITIES IN QUEBEC AND CANADA.

THESE HAVE BEEN PRODUCTIVE DAYS FOR OUR TWO COUNTRIES. WE HAVE COME TO AN UNDERSTANDING ON SOME OF THE MAJOR ISSUES FACING US. WE HAVE PROVIDED A SOLID, AGREED BASIS FOR FURTHER DISCUSSION AND PROGRESS BY OUR COLLEAGUES, UNTIL WE MEET AGAIN.

WE HAVE MOVED INTO A NEW, MORE CONSTRUCTIVE PHASE OF OUR BILATERAL RELATIONSHIP.

THE VARIOUS DISCUSSIONS AND WORKING SESSIONS THAT HAVE TAKEN PLACE SINCE SUNDAY HAVE ALSO GIVEN MY MINISTERS THE OPPORTUNITY TO BECOME ACQUAINTED WITH A NUMBER OF THEIR AMERICAN COUNTERPARTS.

THROUGH OUR COMBINED EFFORTS, WE HAVE ESTABLISHED A FRAMEWORK FOR COOPERATION THAT WILL CERTAINLY BE OF SUBSTANTIAL BENEFIT TO BOTH OUR COUNTRIES.

OUR MEETINGS HAVE ENABLED US TO IDENTIFY MORE CLEARLY THE MANY POINTS ON WHICH WE AGREE.

THEY HAVE ALSO MADE IT POSSIBLE TO MARK OUT THE ROAD TO THE GOALS WE HAVE SET OURSELVES.

YOU, MR. PRESIDENT, HAVE PUT YOUR PERSONAL STAMP ON THAT RELATIONSHIP --- THE STAMP OF OPENNESS, DECENCY, INTEGRITY AND COURAGE. THESE ARE THE QUALITIES OF YOUR PRESIDENCY IN WHICH THE PEOPLE OF CANADA AND OF THE WORLD PLACE SO MUCH HOPE AND TRUST.

ON BEHALF OF ALL MY COLLEAGUES, AND OF ALL THE PEOPLE OF QUEBEC AND OF CANADA, I WISH YOU AND NANCY AND YOUR DELEGATION GODSPEED, BON VOYAGE, BEST WISHES, THANK YOU AND AU REVOIR.



Le Sommet The Quebec
de Québec Summit
17-18 mars March 17-18

1985

**MOT DE BIENVENUE DU PREMIER MINISTRE DU CANADA,
LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY,
À L'OCCASION DE LA VISITE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
ET DE MADAME REAGAN
QUÉBEC, LE 17 MARS 1985**

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MADAME REAGAN, CHERS AMIS.

**C'EST UNE DOUBLE BIENVENUE QUE J'AI LE PLAISIR DE VOUS
SOUHAITER PUISQU'EN MÊME TEMPS QUE JE VOUS REÇOIS AU CANADA, JE
VOUS ACCUEILLE EN TERRE QUÉBÉCOISE. VOUS ÊTES ICI AU COEUR DU
QUÉBEC ET DU CANADA FRANÇAIS, DANS LA PLUS ANCIENNE VILLE
CANADIENNE, ET L'UNE DES PREMIÈRES FONDÉES EN AMÉRIQUE. PAR
RESPECT POUR L'HISTOIRE, ET EN HOMMAGE À L'UN DES PEUPLES
FONDATEURS DE NOTRE GRAND PAYS, IL CONVENAIT QUE VOTRE PREMIÈRE
VISITE DE VOTRE SECOND TERME CHEZ NOUS S'EFFECTUE AU BERCEAU DU
QUÉBEC ET DU CANADA.**

**ICI S'EST IMPLANTÉE, ÉPANOUIE ET AFFIRMÉE UNE CULTURE
ORIGINALE, LA SEULE DU GENRE AU MONDE. NOURRIE, D'UNE PART, AUX
SOURCES DE LA CIVILISATION FRANÇAISE, ET FIDÈLE À SA MERVEILLEUSE
LANGUE, LA CULTURE QUÉBÉCOISE PLONGE, D'AUTRE PART, DANS CETTE
TERRE D'AMÉRIQUE LES RACINES DE SON IDENTITÉ.**

**EN CETTE JOURNÉE QUI NOUS RÉUNIT À QUÉBEC, MONSIEUR LE
PRÉSIDENT, JE VOUS TRANSMETS LES SALUTATIONS DE NOS ANCÊTRES LES
CELTES ET JE VOUS DIS CHALEUREUSEMENT, À VOUS, À NANCY ET À VOTRE
DÉLÉGATION: MILLE FOIS BIENVENUE AU CANADA! ICI AU QUÉBEC, VOUS
VERREZ PARTOUT DES SIGNES DU CARACTÈRE DISTINCTIF DU CANADA.
J'ESPÈRE QUE VOUS EN REPARTIREZ AVEC VOS PROPRES IMPRESSIONS DE
LA DIVERSITÉ, DU DYNAMISME ET DE LA CONFIANCE DE NOTRE PAYS.**

NOUS SOMMES UNE NATION INDÉPENDANTE QUI NE VOIT AUCUNE CONTRADICTION À PRÉSERVER JALOUSEMENT SA SOUVERAINETÉ ET À TRAITER CORRECTEMENT SES AMIS.

LORS DE NOS ENTRETIENS, VOUS SENTIREZ LA PRÉSENCE DE CETTE AMITIÉ DE LONGUE DATE, DE CETTE LONGUE COMMUNAUTÉ DE VALEURS ET D'INTÉRÊTS QUI ONT TOUJOURS RAPPROCHÉ NOS DEUX PAYS. NOUS NOUS RENCONTRONS AUJOURD'HUI, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, NON PAS TANT POUR CÉLÉBRER CETTE RELATION PARTICULIÈRE QUE POUR LA RENOUVELER.

C'EST UN DEVOIR QUE NOUS AVONS, CAR DE NOUVEAU PROBLÈMES, DE NOUVEAUX DANGERS ET DE NOUVELLES PERSPECTIVES SE PRÉSENTENT À NOS DEUX PAYS; DEUX PAYS QUI SONT PARTENAIRES ÉCONOMIQUES SUR UN MÊME CONTINENT ET QUI COMMERCENT AVEC LE RESTE DU MONDE; DEUX PAYS QUI SONT ALLIÉS DANS LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD ET DE L'OCCIDENT; DEUX PAYS QUI SONT LES GARDIENS DE LEUR ENVIRONNEMENT COMMUN; DEUX PAYS QUI SONT LES HÉRITIERS DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DE LA PRIMAUTÉ DU DROIT.

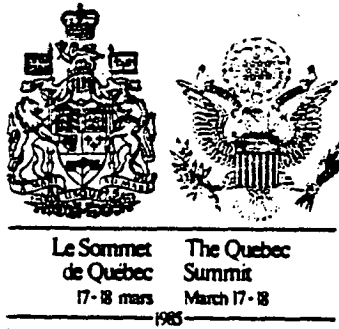
NOUS ABORDONS PARFOIS CES PROBLÈMES DE FAÇON TRÈS DIFFÉRENTE. MAIS NOS POPULATIONS S'ATTENDENT, JE CROIS, À CE QUE NOUS TROUVIONS DES MOYENS DE LES RÉSOUDRE ET D'ENRICHIR LA VIE DANS NOS SOCIÉTÉS QUI, TOUT EN ÉTANT NORD-AMÉRICAINES, N'EN SONT PAS MOINS DISTINCTES L'UNE DE L'AUTRE.

VOILÀ LA POSSIBILITÉ QUE NOUS OFFRE VOTRE VISITE: MONTRER AU MONDE QUE CETTE REMARQUABLE ET SINGULIÈRE ASSOCIATION QUI NOUS UNIT EST CAPABLE DE RELEVER LES PLUS FORMIDABLES DÉFIS DE NOTRE ÉPOQUE -- UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, UNE PROTECTION RATIONNELLE DE L'ENVIRONNEMENT ET UNE VÉRITABLE SÉCURITÉ MUTUELLE.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, IL N'Y A QUE LA CHANCE DES IRLANDAIS POUR NOUS RÉUNIR EN CETTE JOURNÉE DE BON AUGURE, DONT JE PROFITE POUR SALUER EN VOUS UN AMI SINCÈRE ET ESTIMÉ DU CANADA ET LE CHEF D'UNE GRANDE DÉMOCRATIE, LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. PUISSIONS-NOUS RAVIVER ENTRE NOS DEUX PAYS UN ESPRIT DE COMMUNE ENTREPRISE. DANS CET ESPRIT, JE VOUS SOUHAITE UNE CORDIALE BIENVENUE ET JE VOUS INVITE À FAIRE DE VOTRE VISITE ET DE NOS ENTRETIENS L'OCCASION D'UN RÉEL PROGRÈS TANT POUR LES ÉTATS-UNIS QUE POUR LE CANADA.

PUIS-JE ME PERMETTRE, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, D'INVOQUER NOS RACINES IRLANDAISES COMMUNES ET DE VOUS SOUHAITER, DU FOND DU COEUR, QUE LE SEIGNEUR VOUS GARDE TOUJOURS, VOUS ET VOTRE PEUPLE, "DANS LE CREUX DE SA MAIN".

BIENVENUE À QUÉBEC, BIENVENUE AU CANADA, VOUS ÊTES ICI PARMIS DES AMIS.



Le sommet de Québec

DÉCLARATION CONJOINTE SUR L'ENVIRONNEMENT

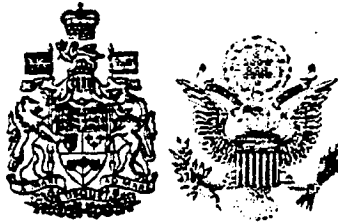
Durant leur tête-à-tête, le Président et le Premier ministre ont également discuté assez longuement de questions environnementales et rappelé la coopération vieille de 75 ans entre les deux pays dans ce domaine, comme l'illustrent le Traité sur les eaux limitrophes, l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs et le Traité sur la rivière Skagit et le barrage Ross conclu récemment. Le Président et le Premier ministre se sont dits déterminés à continuer de s'occuper de façon responsable et dans un esprit de coopération des questions environnementales qui touchent les États-Unis et le Canada.

Dans cet esprit de coopération et en reconnaissance du fait que les actions d'un pays intéressent l'autre pays, il a été convenu qu'un envoyé extraordinaire de haut niveau serait nommé par chacun des gouvernements pour examiner la question des pluies acides et faire rapport au Président et au Premier ministre d'ici à leur prochaine rencontre. Les envoyés

- (a) procéderont à des consultations sur les lois et règlements applicables aux polluants que l'on croit être associés aux pluies acides;
- (b) amélioreront la coopération au niveau des efforts de recherche, dont ceux portant sur la technologie des "combustibles propres" et les contrôles imposés aux fonderies;
- (c) chercheront des moyens d'accroître l'échange d'informations scientifiques pertinentes, et
- (d) recenseront les initiatives visant à améliorer l'environnement américain et canadien.

Le Président a annoncé que l'envoyé extraordinaire des États-Unis sera M. Andrew L. Lewis, ex-secrétaire aux Transports.

Le Premier ministre a annoncé que l'envoyé extraordinaire du Canada sera M. William G. Davis, ex-premier ministre de l'Ontario.



Le Sommet The Quebec
de Québec Summit
17-18 mars March 17-18

1985

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DU PREMIER MINISTRE DU CANADA
LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY
À L'OCCASION D'UN DÉJEUNER AVEC
LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
ET MADAME REAGAN

QUÉBEC

LE 18 MARS 1985

A vérifier au moment de l'allocution

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MADAME REAGAN, CHERS AMIS.

EN NOUS RÉPARTISSANT L'AMÉRIQUE DU NORD, L'HISTOIRE A SIGNÉ POUR NOUS UN PACTE D'AMITIÉ. LES LOIS DE LA NATURE, DE L'ÉCONOMIE, DE NOS SÉCURITÉS RÉCIPROQUES ET DE LA MORALE DES PEUPLES NOUS PRÉDESTINENT AU DIALOGUE ET À LA SOLIDARITÉ. LA CONVERGENCE DE NOS INTÉRÊTS A TISSÉ ENTRE NOUS D'INNOMBRABLES CIRCUITS ÉCONOMIQUES, SCIENTIFIQUES ET CULTURELS.

VOTRE PRÉSENCE PESE D'UN TEL POIDS DANS NOTRE VIE NATIONALE QU'ELLE NE LAISSE PAS DE SUSCITER PARFOIS DE LÉGITIMES APPRÉHENSIONS SUR LA PRÉSERVATION DE NOTRE IDENTITÉ. L'INDÉPENDANCE NE TROUVE PAS NÉCESSAIREMENT SON COMPTE DANS L'INTERDÉPENDANCE.

LE CANADA, PAYS INDÉPENDANT ET SOUVERAIN, SE RECONNAÎT COMME PREMIER DEVOIR DE VEILLER À SES INTÉRÊTS NATIONAUX, TOUT EN S'EFFORÇANT D'ÉTABLIR DES RELATIONS HARMONIEUSES AVEC SES ALLIÉS À TRAVERS LE MONDE.

VOUS ET MOI SAVONS, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, QUE LA PROFONDEUR D'UNE AMITIÉ --- QU'ELLE FLEURISSE ENTRE DEUX HOMMES OU, PLUS ENCORE, ENTRE DEUX PEUPLES --- SE MESURE À SES OEUVRES ET À SA CAPACITÉ DE SURMONTER LES ÉCUEILS QU'ELLE RENCONTRE SUR SA ROUTE. LA NOTRE N'ÉCHAPPE PAS À CES ALÉAS. LES PROBLÈMES QUE NOUS AVONS À RÉGLER METTENT BIEN SÛR À L'ÉPREUVE LES RELATIONS PRIVILÉGIÉES QUE NOUS AVONS TOUJOURS ENTRETENUES.

MAIS D'UN AUTRE CÔTÉ, LA FRANCHISE ET LA BONNE VOLONTÉ, QUI SONT L'APANAGE DE L'AMITIÉ, NOUS SERONS D'UN PUISSANT SECOURS DANS L'ÉLABORATION ET LA MISE EN OEUVRE DE SOLUTIONS ADÉQUATES.

MON GOUVERNEMENT ENTEND MISER SUR NOTRE ENTENTE ET LES IDÉAUX QUI NOUS SONT COMMUNS. NOUS SOMMES UN PAYS QUI N'A JAMAIS CESSÉ DE SE MONTRER VIGILANT DANS LA DÉFENSE ET LA PROMOTION DES DROITS DÉMOCRATIQUES ET QUI NE FAILLIRA JAMAIS À QUICONQUE FONDE SA POLITIQUE SUR LA POURSUITE DE LA PAIX.

OUI, PAIX ET RESPECT DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES, VOILÀ LES CHAMPS QUE NOUS PROPOSONS À L'ÉPANOUISSEMENT DE NOTRE AMITIÉ.

LES RÉUNIONS QUE NOUS TENONS MARQUENT LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS. NOUS SOMMES LES REPRÉSENTANTS DE DEUX DÉMOCRATIES SOUVERAINES. LES AMITIÉS, LES INTÉRÊTS ET LES ASSOCIATIONS QUE PARTAGENT NOS PEUPLES SONT UNIQUES DANS L'HISTOIRE DES NATIONS DU MONDE.

MAIS NOS PEUPLES SAVENT QU'IL EXISTE SUR CE CONTINENT DES POSSIBILITÉS QUI NE PEUVENT ÊTRE RÉALISÉES QUE PAR LA COOPÉRATION. IL EXISTE SUR CE CONTINENT DES PROBLÈMES POUR LESQUELS LA SEULE STRATÉGIE EST UNE STRATÉGIE COMMUNE ET LA SEULE SOLUTION, UNE SOLUTION CONJOINTE.

CERTAINS PROBLÈMES DÉCOULENT DU FAIT QUE NOUS PARTAGEONS CE CONTINENT ET QUE NOUS SOMMES INTERDÉPENDANTS DANS UN MONDE PLUS CONCURRENTIEL ET DANGEREUX. NOS PEUPLES S'ATTENDENT À CE QUE NOUS NOUS ATTAQUIONS À CES PROBLÈMES, ENSEMBLE. ILS ATTENDENT DE NOUS DES SOLUTIONS. C'EST CE QUE NOUS AVONS COMMENCÉ À FAIRE ENSEMBLE.

NOS POPULATIONS SAVENT QUE SI NOUS POUVONS ACCROÎTRE ET AMÉLIORER LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE NOS DEUX PAYS, ET AVEC LE RESTE DU MONDE, NOUS ALLONS ACCROÎTRE LES OCCASIONS D'EMPLOI DES DEUX CÔTÉS DE LA FRONTIÈRE.

NOUS AVONS MIS AU POINT UNE IMPORTANTE DÉCLARATION COMMERCIALE QUI SERVIRA À TRANSMETTRE UN SIGNAL BIEN CLAIR À CEUX QUI PARTAGENT NOS OBJECTIFS. CETTE DÉCLARATION PERMETTRA D'ENRICHIR ENCORE NOS RELATIONS COMMERCIALES, QUI SONT DÉJÀ DE LOIN LES PLUS IMPORTANTES ET LES PLUS DIVERSIFIÉES AU MONDE.

CETTE DÉCLARATION CONJOINTE EST UNE DÉCLARATION D'INTENTION NON ÉQUIVOQUE. AUJOURD'HUI, NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN. NOUS AVONS RÉGLÉ CERTAINES QUESTIONS COMMERCIALES ET POSÉ LES JALONS D'UN PROGRAMME QUI PERMETTRA D'EN RÉGLER D'AUTRES.

NOUS AVONS EN OUTRE CONCLU AUJOURD'HUI UN ACCORD QUI NOUS PERMETTRA DE RENFORCER UN ÉLÉMENT CLÉ DE NOTRE ASSOCIATION UNIQUE DE DÉFENSE. IL S'AGIT LÀ D'UN INSTRUMENT IMPORTANT ET UTILE POUR LES DEUX PAYS.

IL PRÉVOIT LA MISE EN SERVICE EN AMÉRIQUE DU NORD D'UN SYSTÈME PERFECTIONNÉ D'ALERTE QUI RENFORCERA LA DISSUASION. IL AJOUTE À NOTRE SÉCURITÉ MUTUELLE ET SE FONDE SUR LE RESPECT MUTUEL DE LA SOUVERAINETÉ.

NOUS SIGNERONS ÉGALEMENT UN TRAITÉ D'ENTRAIDE EN MATIÈRE PÉNALE POUR RESSERRER LA COOPÉRATION EN CE QUI CONCERNE LES ENQUÊTES CRIMINELLES.

CE TRAITÉ FOURNIRA DES MOYENS DE COLLABORER À L'ÉLIMINATION DU TRAFIC INTERNATIONAL DES STUPÉFIANTS ET DU CRIME ORGANISÉ.

CET APRES-MIDI, NOUS ÉCHANGERONS LES INSTRUMENTS DE RATIFICATION D'UN TRAITÉ CONCERNANT LE SAUMON DU PACIFIQUE.

DEPUIS LONGTEMPS, NOS DEUX PAYS PÊCHENT AU LARGE DES CÔTES DE L'AMÉRIQUE DU NORD. COMME NOS COLLECTIVITÉS DE PÊCHE RESPECTIVES DÉPENDENT DE CES PÊCHERIES, LA CONCLUSION DE QUELQUE ACCORD QUE CE SOIT DANS CE DOMAINE EST UNE RÉALISATION DIGNE DE MENTION. LE FAIT QUE CE TRAITÉ AIT EXIGÉ PLUS DE QUINZE ANNÉES DE NÉGOCIATIONS ATTESTE CE FAIT.

NOUS AVONS CONVENU D'EXPLORER DAVANTAGE LES POSSIBILITÉS QUE NOUS OFFRE L'ESPACE ET, SURTOUT, DE PRÉSERVER L'ESPACE VITAL QUE NOUS PARTAGEONS.

LA CONSCIENCE QUE NOUS AVONS DE NOS RESPONSABILITÉS COMMUNES ENVERS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LES GESTES QUE NOUS AVONS COMMENCÉ À POSER ME DONNENT LA CERTITUDE DE LA CAPACITÉ DE NOS DEUX PAYS À IMAGINER ET METTRE EN VIGUEUR, DANS UN ESPRIT DE VÉRITABLE PARTNERSHIP, DES SOLUTIONS AUX PROBLÈMES DES PLUIES ACIDES ET DES DÉCHETS TOXIQUES.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, LES POURPARLERS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'UNION SOVIÉTIQUE QUI SE SONT ENGAGÉS IL Y A QUELQUES JOURS À GENEVE S'ATTAQUENT AU PLUS FORMIDABLE DÉFI DE NOTRE TEMPS. AUCUNE AUTRE QUESTION NE REVÊT UNE PLUS GRANDE IMPORTANCE AUX YEUX DES CANADIENS.

NOUS SAVONS QUE NOTRE RÔLE DANS LE MONDE N'EST PAS CELUI D'UNE SUPERPUISSANCE. MAIS LE CANADA A PARTICIPÉ AUX DEUX GUERRES MONDIALES ET À CELLE DE COREE. NOUS AVONS ACQUIS HONORABLEMENT NOTRE SOUVERAINETÉ NATIONALE; NOUS LA DEVONS DANS UNE LARGE MESURE À L'ÉNORME SACRIFICE QU'ONT CONSENTI DES GÉNÉRATIONS DE CANADIENS QUI ONT DÉFENDU, AVEC BEAUCOUP DE COURAGE - ET DANS BIEN DES CAS, AU PRIX DE LEUR VIE - NOTRE ATTACHEMENT INDÉFECTIBLE À LA LIBERTÉ, NOTRE FOI INALTÉRABLE EN LA DÉMOCRATIE.

AYANT SI CHEREMENT GAGNÉ NOTRE INDÉPENDANCE, NOUS N'ALLONS EN AUCUN MOMENT NI EN AUCUNE CIRCONSTANCE EN CÉDER LA MOINDRE PARTIE.

NOUS AVONS FAIT PARTIE DE PRESQUE TOUTES LES MISSIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DE L'HISTOIRE DES NATIONS UNIES. NOUS SOMMES AUSSI DES MEMBRES ACTIFS DE L'ALLIANCE ATLANTIQUE ET DE L'ASSOCIATION CANADO-AMÉRICAINNE DE DÉFENSE NORAD. NOUS ENTRETENONS DES LIENS PARTICULIERS DE LANGUE ET DE CULTURE, DE COMMERCE, D'AIDE ET DE DÉVELOPPEMENT, DANS NOTRE HÉMISPHERE ET DANS TOUTES LES RÉGIONS DU GLOBE. NOUS PRENONS PART À TOUTES LES TRIBUNES MULTILATÉRALES DE SÉCURITÉ, DE COOPÉRATION ET DE CONTRÔLE DES ARMEMENTS.

NOUS AVONS PAYÉ NOTRE DÛ, EN ENTIER, ET L'ENJEU DE CES DISCUSSIONS EST AUSSI GRAND POUR NOUS QUE POUR TOUTE AUTRE NATION, CAR IL S'AGIT APRES TOUT DE QUESTIONS DE VIE OU DE MORT POUR NOUS ET POUR TOUS LES PEUPLES. LES CANADIENS NE TOLÉRERAIENT PAS QUE NOUS SOYONS DE SIMPLES SPECTATEURS DANS CE DÉBAT VITAL DE NOTRE TEMPS.

COMME JE L'AI DIT À MONSIEUR GORBATCHEV À MOSCOU JEUDI DERNIER, ET COMME JE LE DIS À VOUS AUJOURD'HUI MONSIEUR LE PRÉSIDENT, LES CANADIENS ATTENDENT DE LEUR GOUVERNEMENT QU'IL SAISISSE TOUTES LES OCCASIONS DE CONTRIBUER À LA "DESESCALADE" NUCLÉAIRE, D'ÉLOIGNER LE MONDE D'UN AFFRONTLEMENT QUI SERAIT FATAL ET DE L'AMENER À UNE PAIX DURABLE. C'EST CE QUE NOUS ALLONS FAIRE, CONSTAMMENT ET SANS RELÂCHE. C'EST UNE LIGNE DE CONDUITE QUE NOUS ALLONS SUIVRE, PEU IMPORTE OÙ ELLE MÈNE, CAR NOUS SAVONS QUE LE MOINDRE PROGRÈS EST DIGNE DU PLUS GRAND EFFORT.

JE ME RÉJOUIS QUE NOUS AYONS INSTAURÉ DES CONSULTATIONS RÉGULIÈRES ENTRE NOUS ET QUE NOUS AYONS EU UN IMPORTANT ENTRETIEN SUR CETTE QUESTION PENDANT VOTRE VISITE. VOUS ET VOS DÉLÉGUÉS, AINSI QUE CEUX DE L'UNION SOVIÉTIQUE, POUVEZ COMPTER SUR NOTRE ENCOURAGEMENT ET NOTRE APPUI DANS VOS EFFORTS DE PAIX. NOS ESPOIRS ET NOS PRIÈRES VOUS ACCOMPAGNENT DANS CETTE NOBLE ENTREPRISE.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS SONT DES PAYS DIFFÉRENTS. ET NULLE PART AILLEURS CETTE RÉALITÉ N'EST PLUS FRAPPANTE POUR UN AMÉRICAIN QU'ICI MÊME À QUÉBEC, LE COEUR DU MONDE FRANCOPHONE EN AMÉRIQUE DU NORD. NOUS AVONS BIEN DES DIVERGENCES DE VUES, BIEN DES INTÉRÊTS CONFLICTUELS. MAIS CE QUI IMPORTE, C'EST QUE NOUS PARTAGEONS DES VALEURS COMMUNES - LA LIBERTÉ ET LA DÉMOCRATIE. CES VALEURS, NOUS LES CHÉRISSEONS POUR NOUS-MÊMES ET POUR L'HUMANITÉ TOUT ENTIÈRE.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, VOUS PERSONNIFIEZ LE SUCCÈS ET L'ACCOMPLISSEMENT DANS L'AMÉRIQUE D'AUJOURD'HUI. AVEC UNE GRÂCE NATURELLE, UN COURAGE CERTAIN, ET UNE BONNE HUMEUR COMMUNICATIVE, VOUS AVEZ RAVIVÉ LA CONFIANCE ET LA FIERTÉ DE VOTRE GRANDE NATION. VOILÀ QUI EST DE BON AUGURE POUR LES ÉTATS-UNIS, TOUT COMME D'AILLEURS POUR LEURS AMIS ET ALLIÉS PARTOUT DANS LE MONDE.

VOUS AVEZ INSISTÉ SUR LE FAIT QUE LES GOUVERNEMENTS PUISSENT LEUR FORCE DANS LES VALEURS SPIRITUELLES ET LA DIGNITÉ DES PEUPLES QU'ILS GOUVERNENT. VOUS REPRÉSENTEZ UNE NATION QUI EXERCE UNE GRANDE ET DIGNE INFLUENCE SUR LE MONDE LIBRE. CETTE NATION EST UN BON VOISIN, UN PRÉCIEUX AMI ET UN FIABLE ALLIÉ.

ENSEMBLE, NOUS AVONS LA POSSIBILITÉ DE DONNER AU MONDE UN EXEMPLE ÉLOQUENT ET INFLUENT D'AMITIÉ, D'HARMONIE ET DE PAIX.

C'EST DANS CET ESPRIT QUE JE DEMANDE AUJOURD'HUI À NOS COLLEGUES ET AMIS DE BOIRE À VOTRE SANTÉ, À CELLE DE VOTRE CHARMANTE ÉPOUSE ET AU SUCCES DE VOTRE SECOND MANDAT. QU'IL PUISSE ÊTRE TOUT CE QUE VOUS SOUHAITEZ ET PRIEZ QU'IL SOIT, POUR LE BIEN DE VOS CONCITOYENS ET DE L'HUMANITÉ TOUT ENTIÈRE.



Le sommet de Québec

SOMMAIRE

Le Président Reagan et le Premier ministre Mulroney se sont rencontrés les 17 et 18 mars à Québec, où ils ont eu trois séances de discussions. Les principaux résultats de cette visite sont les suivants:

- déclaration sur le commerce reflétant la ferme volonté politique des deux dirigeants d'établir un climat commercial plus sûr et plus prévisible. Ceux-ci ont tout particulièrement:
 - promis de mettre un terme au protectionnisme qui entrave le commerce transfrontière des biens et des services;
 - adopté des mesures visant à élargir l'accès de l'un aux marchés de l'autre et annoncé la création d'un programme visant à envisager d'autres moyens de faciliter et d'accroître le commerce et les investissements;
 - réitéré leur engagement en faveur d'un système commercial multilatéral fort;
- entente sur la nomination d'envoyés extraordinaires chargés des pluies acides; munis d'un mandat convenu, ils feront rapport au Président et au Premier ministre d'ici leur prochaine rencontre;
- déclaration sur la sécurité internationale revitalisant l'association des deux pays au chapitre de la défense, y compris les arrangements sur le partage du développement et de la production de défense, et engageant les deux parties à se consulter au sujet des questions relatives à la sécurité et au contrôle des armements;

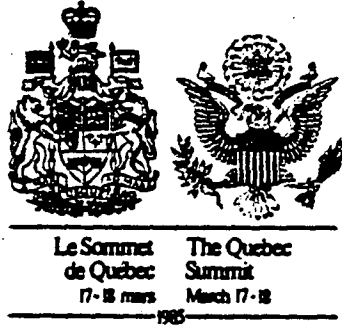
- accord sur la modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord et le Système d'alerte du Nord;
- échange des instruments de ratification du nouveau traité destiné à reconstituer les stocks de saumon sur la côte ouest;
- signature d'un Traité d'entraide en matière pénale visant à lutter contre les activités criminelles internationales dans le respect de la souveraineté de chacune des deux Parties.

Le Premier ministre a annoncé au Président que le Canada acceptait l'invitation des États-Unis à participer au projet de station spatiale.

Au cours de leurs entretiens, les dirigeants ont abordé d'autres questions bilatérales dont les relations canado-américaines, des questions économiques, et l'amélioration de l'accès du Canada au marché américain de la défense et de l'industrie spatiale.

Ils ont en outre parlé de la crise en Afrique, des droits de l'homme, des relations Est-Ouest y compris la visite qu'a effectuée le Premier ministre à Moscou à l'occasion des obsèques de Président Tchernenko, des négociations de Genève, de la situation économique mondiale et des préparatifs en vue du Sommet de Bonn.

EMBARGO:
14 h 30 HNE
18 mars 1985



Le sommet de Québec

DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE DU CANADA ET DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONCERNANT LE COMMERCE DES BIENS ET SERVICES

Nous donnons aujourd'hui le coup d'envoi à un effort conjoint visant à établir un climat de prévisibilité et de confiance plus grandes pour permettre aux Canadiens et aux Américains de planifier, d'investir, de se développer et de se livrer concurrence plus efficacement entre eux et sur les marchés extérieurs.

Nous sommes convaincus que l'instauration d'un climat plus sûr et plus propice à nos relations commerciales bilatérales favorisera, sur le marché, une production et une distribution plus rationnelles et concurrentielles des biens et des services.

Nous continuons de souscrire aux principes du système commercial multilatéral enchâssé dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce en tant que pierre d'angle de nos politiques commerciales respectives. Nous avons la ferme intention de faire montre de la volonté politique voulue pour améliorer le fonctionnement du système multilatéral de libre marché, et pour renforcer et étendre les règles gouvernant le commerce international.

Nous travaillerons conjointement à renforcer l'efficacité des règles du GATT et à établir de nouvelles règles de discipline. Nous invitons toutes les nations à se joindre à nous pour mettre sur pied cet été un comité préparatoire en prévision de la nouvelle série de Négociations commerciales multilatérales, pour veiller à ce que les négociations s'ouvrent au début de 1986.

Selon nous, le défi qui se pose à nos deux pays consiste à fortifier notre relation économique unique. Misant sur le fait que nous avons réussi à résoudre un certain nombre de différends, nous entendons obtenir des réalisations durables qui montreront aux autres nations comment deux sociétés modernes peuvent travailler en harmonie.

Nous avons aujourd'hui convenu d'accorder la plus haute priorité à la recherche de moyens mutuellement acceptables de réduire et d'éliminer les barrières commerciales existantes de façon à maintenir et à faciliter le flux des échanges et des investissements.

Comme première étape, nous nous engageons à mettre fin au protectionnisme pour ce qui touche le commerce des biens et services entre nos deux pays.

Nous avons demandé à l'ambassadeur Brock, délégué commercial général des États-Unis, et à l'honorable James Kelleher, ministre du Commerce extérieur, d'établir immédiatement un mécanisme bilatéral pour recenser toutes les possibilités de réduire et d'éliminer les barrières commerciales existantes, et de nous faire rapport dans les six mois qui viennent.

Nous avons également donné instruction que des mesures soient prises dans les douze prochains mois pour régler des entraves spécifiques au commerce, d'une manière conforme à nos obligations internationales et à nos prescriptions législatives. Ces mesures feront l'objet d'une consultation pleine et entière avec le secteur privé et les autres paliers de gouvernement et porteront initialement sur les points suivants:

- le traitement national, sur une base contractuelle, équitable et mutuellement avantageuse, pour ce qui concerne les programmes de financement et d'achat du gouvernement;
- la normalisation, réduction ou simplification des prescriptions réglementaires qui faciliteraient le commerce des biens et services;
- la modification de l'Accord de transport aérien entre le Canada et les États-Unis en vue de faciliter les voyages et le commerce transfrontière en élargissant le nombre de services offerts et en réduisant les obstacles à l'introduction de nouveaux services novateurs et concurrentiels;
- le renforcement de notre approche du commerce de l'énergie entre le Canada et les États-Unis en réduisant les restrictions, particulièrement celles qui touchent les importations et les exportations de pétrole, ainsi qu'en maintenant et en élargissant l'accès réciproque à nos marchés énergétiques, notamment pour ce qui est du pétrole, du gaz naturel, de l'électricité et du charbon;
- l'amélioration de l'accès des exportateurs aux marchés de part et d'autre de la frontière par la réduction des barrières tarifaires;

- . la facilitation des voyages d'affaires et de commerce;
- . l'élimination ou la réduction des barrières tarifaires ou non tarifaires qui frappent le commerce des biens et des services connexes dans le domaine de la haute technologie, comme les ordinateurs, l'échange de données et les techniques de conception et de fabrication assistées par ordinateur; et
- . la coopération en vue de protéger les droits de propriété intellectuelle contre le commerce des contrefaçons et d'autres infractions au droit d'auteur et au droit des brevets.

Nous demandons instamment à nos secteurs privés respectifs d'élargir leurs contacts et de continuer d'offrir des conseils sur l'avenir de nos relations commerciales.

Nous avons confiance que ces engagements faciliteront le flux des échanges et des investissements entre nos deux pays et serviront de catalyseurs à une coopération internationale plus grande.

RÈGLEMENT DES POINTS DE FRICTION

FICHE DOCUMENTAIRE

Le Président et le Premier ministre ont fait savoir aujourd'hui que les deux gouvernements avaient réglé un certain nombre des points de friction qui ont entaché les relations canado-américaines et causé des frustrations aux exportateurs et aux investisseurs des deux côtés de la frontière. Au nombre des points réglés figurent les suivants:

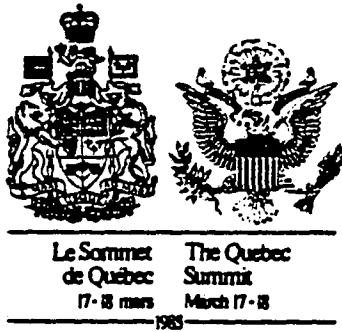
- Les prescriptions relatives au marquage du pays d'origine: Le Président cherche à faire adopter les mesures législatives nécessaires pour éliminer l'effet commercial restrictif d'une prescription du Trade and Tariff Act de 1984 selon laquelle tous les tuyaux de fer et d'acier importés doivent être marqués de manière à identifier clairement le pays d'origine.
- Le traitement en franchise de certains supports publicitaires touristiques: Le Premier ministre a indiqué aujourd'hui que des mesures seront prises pour exempter de la taxe fédérale de vente la documentation touristique diffusée par les gouvernements nationaux ou des États, ou par des départements ou ministères de ces gouvernements, des chambres de commerce, des associations municipales, des associations d'automobilistes et d'autres organisations similaires, que cette documentation soit produite au Canada ou importée. Cette mesure devrait stimuler le tourisme au Canada et aux États-Unis.
- Une meilleure administration des contingents sur les aciers spéciaux: À la demande des États-Unis, le Canada a accepté en 1983 un arrangement de commercialisation "ordonnée concernant les exportations d'aciers spéciaux aux États-Unis. Le Canada a respecté les dispositions de cet arrangement, mais certains expéditeurs canadiens ont été retardés à la frontière américaine par suite de l'application de certaines prescriptions douanières américaines. Le Président a indiqué aujourd'hui que des mesures seront prises pour faciliter l'expédition des aciers spéciaux canadiens exportés dans le cadre de l'arrangement de commercialisation ordonnée.

- Le règlement d'un certain nombre de questions restées en suspens en ce qui concerne les sauvegardes: Au fil des ans, le Canada et les États-Unis ont tous deux imposé de façon temporaire des contingents, des surtaxes ou des droits additionnels pour protéger des industries sérieusement touchées par les importations, alors qu'elles s'ajustent à des conditions nouvelles de concurrence. L'Accord du GATT prévoit que les pays touchés par de telles mesures peuvent retirer des concessions équivalentes ou demander une compensation comme solution de rechange. Le Président et le Premier ministre ont convenu de passer l'éponge sur tout droit à un dédommagement découlant de mesures de ce genre qui ne sont plus en vigueur.

- L'allègement des restrictions américaines applicables aux importations de certains produits contenant du sucre: Le Président s'est engagé aujourd'hui à ce que tout soit mis en oeuvre pour exempter certains produits contenant du sucre des restrictions imposées en vertu de la section 22 de l'Agricultural Adjustment Act.

- Droit d'auteur - retransmissions par câble ou par satellite: Le Premier ministre a informé le Président que son gouvernement fera tout son possible pour régulariser la situation du droit d'auteur entre les deux pays. À cette fin, le ministre des Communications a récemment soumis à l'examen du Comité parlementaire des communications et de la culture les modifications proposées à la Loi canadienne sur le droit d'auteur. Le Premier ministre a donné au Président l'assurance que la révision de cette loi est prioritaire. Il s'est engagé à tout mettre en oeuvre pour apaiser les inquiétudes américaines quant à la protection des émissions retransmises par câble ou par satellite lorsque son gouvernement présentera des mesures législatives à ce sujet.

EMBARGO:
14 h 30 HNE
18 mars 1985



Le sommet de Québec

DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE DU CANADA ET DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONCERNANT LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Nous sommes des voisins et des alliés, unis dans la défense et la promotion de la paix et de la liberté. La sécurité du Canada et celle des États-Unis sont inextricablement liées.

À Québec, nous nous sommes engagés à revitaliser l'association de défense et de sécurité qui existe entre nos deux pays. Pour renforcer la dissuasion et diminuer le risque posé par la menace d'une attaque nucléaire, nous avons convenu de renforcer la défense du continent, notamment en participant de façon conjointe au Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord. C'est pourquoi nous avons conclu un accord visant à moderniser le Système et de surveillance et d'alerte pour la défense aérienne de l'Amérique du Nord. Nous avons convenu que, dans le cadre de l'exécution de ce programme, nous nous laisserons guider - comme c'est le cas de toutes nos relations de défense - par le principe du respect mutuel de la souveraineté de nos deux pays.

Dans l'esprit de la confiance mutuelle qui règne entre nos deux pays, nous nous sommes également engagés à nous consulter pleinement, franchement et régulièrement sur les questions de défense et de contrôle des armements.

Nous avons décidé que les ministres compétents de nos gouvernements se réuniront régulièrement pour permettre la consultation systématique et la revue d'ensemble, aux niveaux les plus élevés, d'arrangements ayant des incidences sur la sécurité du Canada et des États-Unis. Nous avons également convenu de mettre davantage à contribution la Commission mixte permanente de défense, établie il y a quarante-cinq ans à l'occasion de la rencontre historique d'Ogdensburg entre le Premier ministre Mackenzie King et le Président Franklin Delano Roosevelt.

Pour veiller à ce que les ressources soient utilisées de manière efficace et pour aider nos deux pays à supporter leur part du fardeau de la défense alliée, nous renouvelons notre adhésion aux arrangements canado-américains de partage du développement et de la production de défense et nous convenons de renforcer nos industries de défense. Reconnaisant que les sociétés canadiennes doivent avoir accès au marché américain de la défense et participer à son développement, nous chercherons à réduire les obstacles et à stimuler la circulation des produits de défense. Nous essaierons d'améliorer l'accès de nos deux pays aux renseignements concernant les achats de défense; nous chercherons des moyens de désigner expressément des entreprises américaines et canadiennes comme fournisseurs primaires en cas de mobilisation générale et nous chercherons à profiter davantage de la souplesse qu'offre le recours à des fournisseurs secondaires. Nous nous efforcerons en outre de libéraliser entre nos deux pays les échanges des connaissances et des compétences techniques que suppose la production de défense, afin de faciliter la coopération économique et commerciale dans ce domaine et la participation conjointe aux grands programmes de défense. Dans cette optique, nous convenons de resserrer notre coopération de façon que soient efficacement contrôlés les transferts de techniques stratégiques à nos adversaires éventuels. Nous avons demandé aux ministres compétents d'accorder une attention prioritaire à toutes ces questions et de nous soumettre un rapport d'étape d'ici quatre mois.

La sécurité du Canada et des États-Unis est inséparable de celle des membres européens de l'Alliance de l'Atlantique Nord. Nous entendons continuer à assurer la sécurité de l'Alliance dans son ensemble grâce à une puissance militaire adéquate, une dissuasion efficace et un équilibre stable des forces. Nous continuons d'accorder une grande importance au stationnement des forces canadiennes et américaines en Europe. Estimant qu'il est essentiel de renforcer les capacités conventionnelles de l'OTAN, nous réitérons notre détermination de maintenir à un niveau substantiel la croissance réelle des dépenses en matière de défense.

Nous partageons une même volonté d'intensifier le dialogue parmi les Alliés. Notre Alliance tire sa force des contributions uniques de chacun de ses membres souverains à la poursuite de notre objectif commun de paix et de liberté. La cohésion et la solidarité politique de l'Alliance, maintenues par des consultations fréquentes et opportunes, demeurent la clé de la protection de nos valeurs et intérêts communs.

Des mesures de contrôle des armements à la fois réelles, équitables, durables et vérifiables peuvent contribuer à consolider la stabilité stratégique, à maintenir notre sécurité avec des forces moindres et des niveaux inférieurs d'armement, à instaurer la confiance

entre l'Est et l'Ouest et à réduire le risque de guerre. Nous avons convenu d'envisager des efforts de recherche conjoints pour être mieux en mesure de vérifier l'application des accords de contrôle des armements. Nous chercherons à obtenir un accord sur des mesures efficaces à l'occasion des négociations internationales qui se tiennent à Vienne, à Genève et à Stockholm, et nous nous efforcerons, de concert avec les pays d'Europe, de nous rapprocher des objectifs enchâssés dans l'Acte final d'Helsinki.

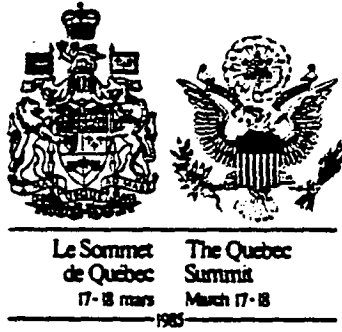
Nous avons en outre convenu qu'il ne saurait y avoir d'objectif plus important que la réduction et l'élimination ultime des menaces à la paix, qu'elles prennent des formes nucléaires ou conventionnelles. Nous ne visons pas la supériorité, mais plutôt une meilleure dissuasion de l'agression armée et une réduction sensible des arsenaux de l'Est et de l'Ouest. Nous recherchons un monde plus stable où les arsenaux nucléaires sont beaucoup moins importants. La possibilité d'accroître la dissuasion par l'amélioration des moyens de défense non nucléaires contre les armes nucléaires offensives est à l'origine de l'effort de recherche américain contenu dans l'Initiative présidentielle de défense stratégique. Nous sommes convenus que cet effort reste prudent, respectant en cela les dispositions du Traité ABM. L'existence de ce traité nous amène à convenir que toute étape ultérieure à la recherche doit faire l'objet de discussions et de négociations.

Le dialogue et la négociation entre les États-Unis et l'Union soviétique à Genève fournissent une occasion historique d'asseoir les relations Est-Ouest sur des fondements plus solides. Nous espérons que ces négociations déboucheront sur des mesures importantes pour empêcher une course aux armements dans l'espace et mettre un terme à celle sur Terre, limiter et réduire les armements nucléaires et, au bout du compte, les éliminer complètement.

La sécurité du Canada et des États-Unis est de plus en plus liée à celle d'autres régions du globe. C'est pourquoi nous encouragerons et soutiendrons le renforcement des mécanismes multilatéraux et internationaux visant à contenir les conflits et à les régler par des voies pacifiques. Nous nous opposerons vigoureusement à l'exploitation de l'instabilité régionale et chercherons à promouvoir parallèlement, chacun par nos contributions distinctives, le développement social, économique et politique essentiel à la réalisation d'une paix stable et durable.

Notre seul objectif véritablement stratégique est d'assurer la liberté humaine dans un monde où règne la paix.

EMBARGO:
14 h 30 HNE
18 mars 1985



Le Sommet de Québec

FICHES DOCUMENTAIRES

- Participation du Canada au programme de station spatiale habitée
- Mémoire d'entente sur la modernisation du système de défense aérienne de l'Amérique du Nord
- Traité concernant le saumon du Pacifique
- Traité d'entraide en matière pénale entre les États-Unis et le Canada

**PARTICIPATION DU CANADA AU PROGRAMME
DE STATION SPATIALE HABITÉE**

I. CARACTÉRISTIQUES DE LA STATION SPATIALE HABITÉE

- D'une conception modulaire qui permettra son agrandissement, la station spatiale fournira à l'Occident une plate-forme d'où il sera possible de mener, bien au-delà de l'an 2000, une grande variété d'activités dans l'espace.

II. INVITATION LANCÉE AUX NATIONS ÉTRANGÈRES

- Lorsqu'il a demandé à la NASA de construire la station spatiale habitée, le Président a par la même occasion invité les pays étrangers à participer au projet. Le Japon et d'autres pays représentés par l'Agence spatiale européenne ont manifesté de l'intérêt.

III. PARTICIPATION CANADIENNE

- Le Canada collabore depuis longtemps avec les États-Unis dans l'espace. La construction du "CANADARM" pour la navette spatiale offre un très bon exemple de cette collaboration.

- Le Premier ministre a annoncé aujourd'hui que le Canada apportera une importante contribution au projet de station spatiale. Le Président s'est réjoui de cette annonce.

- Les détails de la première phase du projet seront énoncés dans un mémoire d'entente que signeront les organismes compétents des deux pays.

**MÉMOIRE D'ENTENTE ET ÉCHANGE DE NOTES SUR
LA MODERNISATION DU SYSTÈME DE DÉFENSE AÉRIENNE DE
L'AMÉRIQUE DU NORD**

I. OBJET

- Le Mémoire d'entente et l'Échange de Notes constituent le fondement de l'effort entrepris conjointement par les États-Unis et le Canada afin de moderniser le dispositif d'alerte et de surveillance de NORAD. L'accord intervenu souligne la volonté des deux pays de collaborer étroitement afin d'assurer la sécurité de l'Amérique du Nord.

II. HISTORIQUE

- Les États-Unis et le Canada collaborent depuis les années 1950 afin d'assurer la défense aérienne de l'Amérique du Nord. Le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), établi en 1957, a été le principal instrument de cette collaboration et a constitué une composante clé de notre dispositif de dissuasion.
- Le Réseau de détection lointaine avancée (DEW), composé de radars construits vers la fin des années 1950 dans le Grand Nord canadien, constituait, avec le système CADIN/PINETREE, un réseau d'alerte avancée destiné à protéger l'Amérique du Nord contre une attaque par des bombardiers. Bien que ces systèmes restent opérationnels, ils sont maintenant désuets et inefficaces face à la menace accrue d'une attaque à faible altitude par des bombardiers et des missiles de croisière.
- En raison des préoccupations qu'ils éprouvaient à cet égard, les deux pays ont amorcé en 1977 des entretiens relativement à l'amélioration du réseau DEW et à la modernisation de la capacité d'alerte avancée de NORAD. Les négociations sur le système envisagé actuellement, qui ont abouti à un accord plus tôt ce mois-ci, avaient commencé au début de 1984.

III. PRINCIPALES DISPOSITIONS

- Le nouveau système de défense aérienne de l'Amérique du Nord comprendra les composantes suivantes: un système d'alerte du Nord regroupant 13 stations de radars longue portée et 39 stations de radars courte portée, qui seront réparties dans le nord de l'Alaska et du Canada et le long de la côte du Labrador, de même que le réseau de télécommunications nécessaire au raccordement de ces radars avec les centres régionaux de contrôle opérationnel; le potentiel de soutien et d'entretien pendant la durée de vie utile; la capacité de surveillance par radars transhorizon à réflexion troposphérique assurée par des postes de radars situés aux États-Unis; la couverture radar de l'Amérique du Nord assurée par les avions de détection lointaine et de contrôle (AWAC) de l'USAF; des centres d'opérations avancées et des bases opérationnelles dispersées, destinées aux appareils AWAC et aux avions de chasse, à certains aérodromes au Canada; et le réseau de télécommunications et autres pièces d'équipement nécessaires pour assurer le commandement et le contrôle des missions d'interception.
- L'accord prévoit que le Canada exploitera et entretiendra le système d'alerte du Nord à compter d'octobre 1989.
- Les États-Unis et le Canada se partageront les coûts du système d'alerte du Nord, à raison de 60 % et de 40 % respectivement. Il appartiendra au Canada, à mesure que le programme avancera, d'assurer la gestion globale du programme, ainsi que de s'occuper de l'intégration des systèmes visés par le projet d'alerte du Nord. La conception, l'acquisition, l'installation et l'intégration des moyens de communication connexes et les travaux de construction à effectuer au Canada incomberont à des Canadiens et à des industries canadiennes.
- Les États-Unis financeront l'implantation des radars transhorizon tandis que le Canada supportera les coûts relatifs au personnel canadien.
- Les États-Unis supporteront les coûts d'exploitation des AWAC et le Canada, les coûts afférents à la participation de membres d'équipage canadiens aux missions des AWAC.
- Il sera convenu ultérieurement du partage des coûts en ce qui a trait aux centres d'opérations avancées et aux bases opérationnelles dispersées, ainsi qu'à l'implantation éventuelle de radars côtiers.

TRAITÉ CONCERNANT LE SAUMON DU PACIFIQUE

I. BUT DU TRAITÉ

- Le traité établit les fondements de la coopération bilatérale en ce qui concerne les activités de gestion, de recherche et de mise en valeur relatives au saumon. Il établit une commission bilatérale chargée de gérer les activités de pêche "d'interception" sur l'ensemble de la côte, c'est-à-dire les activités de pêche où les pêcheurs de l'un ou l'autre des deux pays capturent des saumons qui frayent dans l'autre pays.

II. HISTORIQUE DES NÉGOCIATIONS

- Le saumon du Pacifique est l'une des ressources les plus précieuses du Nord-Ouest et un poisson que recherchent particulièrement les pêcheurs du Canada et des États-Unis. Pour être efficaces, sa gestion et sa conservation commandent la coopération internationale parce que les mêmes stocks peuvent souvent être exploités par les pêcheurs des deux pays durant la migration des stocks entre l'océan et leurs frayères.
- Depuis quatorze ans, les États-Unis et le Canada cherchent à mettre au point un régime de gestion pour l'ensemble de la côte. Dans certains cas, l'absence d'un tel régime a causé la surexploitation du saumon et a nui aux mesures de conservation et de mise en valeur de l'espèce dans l'un et l'autre pays. Ces dernières années, les négociations ont été rendues encore plus nécessaires par la rareté croissante de plusieurs stocks de saumon au large de l'Alaska, de la Colombie-Britannique et du Nord-Ouest du Pacifique.

III. PRINCIPALES DISPOSITIONS

Le traité remplace la convention du fleuve Fraser aux termes de laquelle est gérée depuis 1937 la pêche du saumon sockeye et du saumon rose du fleuve Fraser.

Il est précisé dans les annexes au traité les divers régimes de pêche applicables; aux termes de ces régimes sont établis les allocations, le niveau des prises annuelles et les règlements généraux applicables aux périodes de l'année, aux zones et au matériel autorisés en ce qui concerne les cours d'eau transfrontière, la région frontalière septentrionale, le saumon chinook, le saumon rose et le saumon sockeye du fleuve Fraser, le saumon coho du Sud et le saumon keta. Les annexes existantes pourront être modifiées ou de nouvelles annexes ajoutées par voie d'échanges de notes diplomatiques.

TRAITÉ D'ENTRAIDE EN MATIÈRE PÉNALE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE CANADA

I. BUT DU TRAITÉ

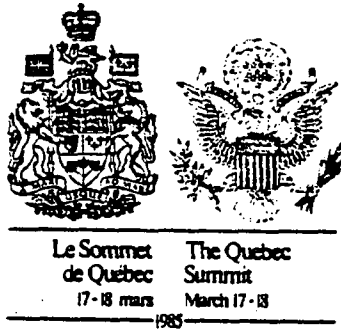
- Le traité a pour objet "de rendre plus efficace la recherche, la poursuite et la répression des infractions à la législation pénale dans les deux pays par la coopération et l'assistance mutuelle."

II. HISTORIQUE DES NÉGOCIATIONS

- Bien que les relations en matière d'application des lois soient excellents dans l'ensemble, la signification à des Canadiens d'assignations des autorités américaines a soulevé des problèmes.
- Le Canada et les États-Unis ont convenu de négocier un traité qui régulariserait les procédures et assurerait l'entraide en matière pénale.

III. PRINCIPALES DISPOSITIONS

- L'une ou l'autre Partie au traité qui recherche des documents qu'elle sait être dans l'autre pays serait tenue de demander l'assistance de ce dernier aux termes du traité avant de recourir à d'autres moyens.
- Si un refus ou des retards de la part de l'État requis risque de compromettre l'enquête en cours, il est prévu que des consultations auront lieu pour envisager des solutions de rechange.
- L'entraide prévue portera notamment sur: la transmission de documents et de dossiers; la prise de témoignages; l'exécution de demandes de perquisition et de saisie; le transfèrement de personnes détenues; et d'autres formes connexes d'entraide dans le domaine juridique.



**NOTES POUR UNE ALLOCUTION DU PREMIER MINISTRE DU CANADA,
LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY,
À L'OCCASION DU DÉPART
DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET DE MADAME REAGAN
QUÉBEC, LE 18 MARS 1985**

À vérifier au moment de l'allocution

AU MOMENT OÙ VOTRE TROP BREF SÉJOUR VA PRENDRE FIN, VOUS ME PERMETTEZ, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, DE VOUS DIRE LA JOIE ET LA FIERTÉ QUE J'AI ÉPROUVÉES À VOUS ACCUEILLIR ICI AU NOM DE TOUS LES CANADIENS ET DE TOUTES LES CANADIENNES.

NOS PAYS ÉTAIENT DÉJÀ AMIS. ILS LE SERONT DAVANTAGE APRÈS LES ÉCHANGES DE CES DERNIERS JOURS QUI ONT RESSERRÉ LES LIENS QUI LES UNISSENT.

LE MOMENT EST VENU DE NOUS DIRE AU REVOIR.

LES CANADIENS, ET EN PARTICULIER, LES QUÉBÉCOIS, SONT HEUREUX ET FIERS DE VOUS AVOIR ACCUEILLIS CHEZ EUX, VOUS ET NANCY, PENDANT CES DEUX DERNIERS JOURS. VOTRE PRÉSENCE A AJOUTÉ UN PEU DE SOLEIL DE LA CALIFORNIE À NOS TRADITIONNELLES FESTIVITÉS D'HIVER.

CES DEUX JOURS ONT ÉTÉ TRÈS PRODUCTIFS POUR NOS DEUX PAYS. NOUS SOMMES PARVENUS À UNE ENTENTE SUR CERTAINS DES GRANDS POINTS À NOTRE ORDRE DU JOUR. NOUS AVONS JETÉ SOLIDEMENT LES BASES SUR LESQUELLES NOS COLLÈGUES TRAVAILLERONT POUR FAIRE AVANCER NOS DOSSIERS BILATÉRAUX JUSQU'À NOTRE PROCHAINE RENCONTRE.

AVEC NOUS, LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES VIENNENT D'ENTRER DANS UNE NOUVELLE PHASE OÙ ELLES SERONT SANS NUL DOUTE PLUS PRODUCTIVES.

LES DIVERSES DISCUSSIONS ET SÉANCES DE TRAVAIL TENUES DEPUIS DIMANCHE ONT, DE PLUS, DONNÉ À DES MINISTRES DE MON GOUVERNEMENT L'OCCASION DE NOUER DES RAPPORTS PERSONNELS AVEC PLUSIEURS DE VOS COLLABORATEURS MINISTÉRIELS.

NOUS AVONS TOUS AINSI JETÉ LES BASES D'UNE COLLABORATION QUI PORTERA CERTAINEMENT DES FRUITS POUR NOS DEUX PAYS. NOS RENCONTRES ONT EU POUR RÉSULTAT D'IDENTIFIER AVEC UN PLUS GRANDE PRÉCISION NOS NOMBREUX POINTS DE CONVERGENCE. ELLES NOUS ONT ÉGALEMENT PERMIS DE MESURER ET DE BALISER LE CHEMIN À PARCOURIR POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS SOMMES ASSIGNÉS.

VOUS, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, AVEZ MARQUÉ NOS RELATIONS DE VOTRE SŒAU PERSONNEL - LE SŒAU DE LA FRANCHISE, DE LA CIVILITÉ DE L'INTÉGRITÉ ET DU COURAGE. CE SONT LÀ LES QUALITÉS DE VOTRE PRÉSIDENTE DANS LESQUELLES LES CITOYENS DU CANADA ET DU MONDE METTENT TANT DE CONFIANCE ET D'ESPOIR.

AU NOM DE TOUS MES COLLÈGUES, DE TOUS LES QUÉBÉCOIS ET DE TOUS LES CANADIENS, JE VOUS SOUHAITE, AINSI QU'À NANCY ET À VOTRE DÉLÉGATION, BON VOYAGE, BONNE CHANCE, MERCI ET AU REVOIR.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20004679 8

DOCS
CA1 EA511 85Q27 EXF
The Quebec Summit : documents = Le
Sommet de Quebec : documents
43257947

ACCO TM/MC

35 970
36 970
37 970
38 970
39 970
40 970
41 970
42 970
43 970
44 970
45 970
46 970
47 970
48 970
49 970
50 970
51 970
52 970
53 970
54 970
55 970
56 970
57 970
58 970
59 970
60 970
61 970
62 970
63 970
64 970
65 970
66 970
67 970
68 970
69 970
70 970
71 970
72 970
73 970
74 970
75 970
76 970
77 970
78 970
79 970
80 970
81 970
82 970
83 970
84 970
85 970
86 970
87 970
88 970
89 970
90 970
91 970
92 970
93 970
94 970
95 970
96 970
97 970
98 970
99 970